



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente
des finances publiques

Le lundi 15 avril 2019 — Vol. 45 N° 18

Étude des crédits du Conseil du trésor et des organismes
relevant de l'Administration gouvernementale (1) :
volet Ressources informationnelles

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2019

M. Barrette : Je ne demande pas des informations financières.

M. Caire : Non, mais, sur les montants investis pour corriger, pour maintenir, pour ajouter... Je lui ai donné l'ensemble des projets, avec son accord de ne pas divulguer les montants, pour les raisons qu'on a discutées. J'ai rajouté à ça un résumé avec, écoutez, le maintien, le remplacement, l'ajout, l'amélioration, ministère par ministère, réseau par réseau... Je veux dire, je ne sais pas ce que je peux faire de plus pour lui donner l'information. Mais ce que l'ancien ministre me prouve, pourquoi ce gouvernement-là ne s'est jamais attaqué à la mobilité de la donnée, c'est parce que, pour le député de La Pinière, c'est de l'interfaçage, alors que ce n'est pas de l'interfaçage, c'est la base de la transformation numérique.

Le Président (M. Simard) : Merci. M. le député de La Pinière.

M. Barrette : M. le Président, pour la gouverne de notre ministre, son projet de loi sur la mobilité des données, il découle du projet de loi dont il a eu copie, sur lequel on travaillait, et pour lequel, comme le ministre l'a dit lui-même, il y avait un obstacle, et il le dit aujourd'hui à l'étude des crédits, qui était la Commission d'accès à l'information. Alors, que le ministre actuel continue ce que ma collègue avait fait avec moi, en passant, c'est correct. Je n'ai pas de problème avec ça. Mais, de dire qu'il n'y a rien qui a été fait...

Maintenant, je vais reprendre l'exemple que le ministre me donne. M. le Président, j'ai posé une question il y a un instant qui était d'une grande simplicité. Le ministre a-t-il un plan de développement d'applications, faites à l'interne ou non, pour l'acquisition de données qui ne sont pas colligées actuellement? Il me répond : Je lui ai donné la feuille. Alors, sur la feuille, là, je vais lui... Je savais que, sur la feuille... parce que, quand il nous a déposé la feuille, c'était en réponse à ça. Bien oui, c'est l'un et l'autre... l'un est dans l'autre.

Et, quand il me dit : Santé et services sociaux, réseau, 172 millions au total, il a raison. C'est juste que le 172 millions, il est dans la RAMQ, il est dans ses projets. Il n'y a pas un sou, dans le 172 millions, qui va, par exemple, pour réparer ce qu'il a qualifié de scrap, qui est précisément de l'acquisition de données non colligées, hein? Il n'y a pas un sou qui est là-dedans. Dans le 172 millions, il y a la job que fait la RAMQ à l'intérieur de la RAMQ, qui est très bonne, d'ailleurs. La RAMQ fait du très bon travail.

Alors, la question que j'ai posée, à laquelle je n'ai aucune réponse : Le ministre a-t-il un plan de développement d'applications pour colliger des données qui actuellement ne sont pas colligées ou est-il le ministre, simplement, des interfaces?

Le Président (M. Simard) : Merci. M. le ministre.

M. Caire : Bon, premièrement, la RAMQ, c'est dans le 329 738 000 \$. Le 172 millions, c'est le réseau. Donc, ça n'a rien à voir, premièrement.

Deuxièmement, le député de La Pinière, je lui dis depuis le début... La stratégie numérique du gouvernement, on la dépose au mois de mai. Les plans de transformation numérique vont... celui du gouvernement et les métriques vont arriver en même temps. Chaque ministère et organisme... Puis là j'espère qu'il ne me reprochera pas de concevoir un plan, moi, du haut de ma science, pour chaque ministère et organisme, dans ses systèmes de mission. Je ne ferai pas ça. Je vais laisser les ministères et organismes faire leurs propres plans de transformation numérique. Et ce qu'on va faire, par exemple, c'est leur donner les bases pour être capables de faire de la vraie transformation numérique.

Et, quand le député de La Pinière me dit que ça, c'est de la mobilité de la donnée, je veux dire, promenez-vous dans tout l'écosystème numérique au Québec, tout le monde, tout le monde, sans exception, a identifié la mobilité de la donnée comme l'enjeu numéro un à régler, sans quoi... et même la Commission d'accès à l'information. Tu sais, à un moment donné, là, tout le monde ne peut pas se tromper.

Le Président (M. Simard) : Merci. M. le député de La Pinière.

M. Barrette : Mais, M. le Président, je ne reproche pas au ministre de s'adresser à la mobilité de la donnée. Je lui pose simplement une question et je n'ai toujours pas de réponse. Si je n'ai pas de réponse, ça doit être parce qu'il n'y a rien, tout simplement. Le ministre, tantôt, me reprochait de ne pas avoir fait le financement à l'activité, pour lequel j'ai toujours dit que, un, ça prenait deux mandats pour le faire, et, deux, ça prenait à avoir... ça nécessitait, d'abord et avant tout, d'avoir à la fois une donnée clinique uniforme et une donnée comptable uniforme, ce pour quoi nous avons mis en place les deux démarches que j'espère qu'il va compléter. Mais, dans les grands réseaux, il en manque pareil.

Bon, je vais sur un autre sujet, M. le Président, parce qu'il me reste juste sept minutes. La troisième opposition a posé une question pour laquelle il n'y a pas eu de réponse, et je vais la reposer, O.K.? Puis je vais la poser dans un angle différent, bien simple. Je ne reprendrai pas le discours de mon collègue de René-Lévesque. Bien, c'est parce que vous êtes au pouvoir. Pourquoi vous ne le faites pas, la commission, l'enquête? Vous êtes au pouvoir. Tantôt, M. le Président, le ministre a répondu par le passé. Moi, ce qui m'intéresse, c'est le présent. Pourquoi l'enquête n'est pas faite aujourd'hui, alors que vous avez le pouvoir et aucun obstacle?

Le Président (M. Simard) : Merci, M. le député. M. le ministre.

M. Caire : Bien, je vais réitérer qu'une commission d'enquête va nous coûter plusieurs dizaines de millions pour nous amener à des conclusions qui seront probablement... qui sont très certainement similaires à la commission Charbonneau.

Ce que nous avons fait avec la... bien, en collaborant avec l'ancien gouvernement, notamment, c'est de mettre en place des recommandations que le commissaire Lafrenière, le commissaire à l'UPAC, nous a faites suite au rapport où il disait... et c'est lui qui disait, là : Construction, informatique, collusion avérée. Lui, il nous a fait des recommandations pour s'assurer que ça ne se reproduise plus.

Ce que mon collègue de René-Lévesque disait, c'est qu'il confondait une commission d'enquête pour attraper des bandits... Une commission d'enquête publique ne fait pas d'enquête criminelle. Une commission d'enquête publique trouve des patterns, propose des solutions pour briser ces patterns-là. Les solutions pour briser les patterns, nous l'avons dit, sont mises en place et, dans certains cas, sont à être à mettre en place, notamment. Puis là, bien, je lance l'invitation à l'opposition officielle, sur la nomination aux deux tiers du commissaire à l'UPAC, pour s'assurer de son indépendance parce que c'est lui qui court après les bandits.

Le Président (M. Simard) : Très bien. Merci, M. le ministre. M. le député de La Pinière.

M. Barrette : Si je comprends bien, M. le Président, le ministre, lorsqu'il était dans l'opposition, et même en campagne électorale, a fait des propositions qu'il jugeait alors inutiles et non avenues. Et le ministre nous dit aujourd'hui que de découvrir des stratagèmes, c'est sans intérêt, dans le monde des contrats informatiques, alors qu'aujourd'hui on sait que... Bien, ça a sorti, quand même, depuis qu'ils sont élus, là, depuis que la CAQ a été élue, il y a la question des faux C.V. et autres choses qu'on ne connaît peut-être pas. Alors, le ministre, ce qu'il nous dit aujourd'hui, là, c'est que, maintenant qu'il est au pouvoir, il nous annonce que ce qu'il demandait dans le passé, c'était complètement inutile, que ce que l'UPAC a dit, aujourd'hui, qu'il y avait un lien avec la construction, pas les technologies de l'information, faire une enquête, c'est sans intérêt. Le Québec est estomaqué au moment où on se parle.

M. Caire : Bien, je ne pense pas que le Québec... peut-être le député de La Pinière, mais, d'après moi, le Québec est assez calme par rapport à ça parce que je réitère que le refus de l'ancien gouvernement à cette idée-là... Mais, M. le Président, c'est extraordinaire parce que, d'abord, moi, je ne me souviens pas que la Coalition avenir Québec ait proposé quelque enquête publique que ce soit à la dernière campagne électorale. Puis les collègues pourront certainement trouver des citations de nous disant et prouvant le contraire, mais ils n'en trouveront pas parce qu'il n'y en a pas eu.

Donc, M. le Président, ce que je dis, c'est que les patterns, on les retrouve, et on les retrouve dans les recommandations qui ont été faites par le commissaire à l'UPAC, recommandations qui ont été suivies en bonne partie par le précédent gouvernement. Je le dis, là, je le dis publiquement, puis j'ai l'impression que le député de La Pinière me fait presque le reproche de dire : Son gouvernement a suivi les recommandations, ce qui rend l'enquête moins utile.

Le Président (M. Simard) : Merci, M. le ministre. Merci. M. le député de La Pinière.

M. Barrette : Bien non, M. le Président, c'est juste que le mot qui a été à tous les jours à la bouche du ministre, qui était le bordel informatique, bien, maintenant, on voit que cette maison-là est devenue respectable. C'est étonnant ce que le pouvoir peut faire.

Maintenant, M. le Président, je voudrais aller sur la question du Centre québécois d'excellence numérique. Alors là, lorsque nous étions là, nous avons annoncé des centres. Est-ce que je comprends que lui, il annonce un centre qui est au gouvernement?

• (17 h 50) •

M. Caire : Bien, je vais être honnête avec le député de La Pinière, là, je ne me souviens pas, dans les méandres des propositions de l'ancien gouvernement, qu'on ait proposé quelque proposition que ce soit sur des centres d'excellence en transformation numérique. En fait, je dois dire que, quand j'en parlais avec les anciens ministres, ils avaient plutôt l'air de chevreuils dans le milieu de la 20 que des gens qui étaient vraiment motivés à faire de la transformation numérique. Ceci est en tout respect, là. Puis, quand je suis arrivé, là, il n'y avait pas un grand plan de transformation numérique au gouvernement du Québec, là. Donc là, il y aura, oui, un centre québécois d'excellence numérique, qui aura différents mandats, mais sous la gouverne éclairée de Mme Desgagnés-Belzil, qui vient d'être nommée.

Le Président (M. Simard) : Merci. M. le député.

M. Barrette : Alors, est-ce qu'actuellement le centre a ses... Est-ce que ses gouvernants sont nommés? Une personne?

M. Caire : Bien oui, c'est parce que...

M. Barrette : Félicitations, madame, d'ailleurs!

M. Caire : Et puis là je vais garder une certaine zénitude parce que, voyez-vous, moi, je ne crois pas ça, à une hydre à sept têtes, en gouvernance. Moi, je pense que, quand il y a une gouvernance qui est claire...

M. Barrette : Alors, quel va être le mandat spécifique du... Parce qu'il me reste une minute, là, M. le ministre. Quel va être le mandat spécifique du centre?

M. Caire : Oui. Bien, ça va être difficile pour moi de le dire en 30 secondes, mais ça va être de présider à la transformation numérique du gouvernement du Québec dans ses différentes facettes.